48e ANNÉE. — N° 16.784

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

10 c. le numéro — Le numéro 10 c.

SAMEDI 15 JUIN 1918
SAINT MODESTE
SOLEIL : lever 5h17; coucher 8h47
LUNE : P. Q. le 16; pleine le 24

Les doctrines et la réalité

Parmi les observations ou objections qui me parviennent chaque jour, il en est une qui me serait particulièrement sensible si elle était fondée, c'est l'accusation de déserter les principes de liberté économique que je n'ai cessé de défendre et de me rallier inconsidérément à la doctrine de l'Etat régulateur et dispensateur de toutes choses, c'est-à-dire de justifier le socialisme, de lui préparer les voies et d'assurer son triomphe.

Il importe de ne laisser à cet égard subsister aucune équivoque.

Je reste convaincu que, dans les conditions ordinaires de la vie nationale, c'est par la liberté commerciale assise sur l'initiative individuelle et l'émulation de la concurrence que l'on peut seulement assurer la marche du progrès et garantir le développement de la prospérité publique

Mais, comme toutes choses, le fonctionnement de cette liberté est subordonné à certaines conditions sans lesquelles elle peut n'être qu'un leurre et devenir un danger.

Ces conditions, est-ce qu'elles existent, est-ce qu'elles peuvent exister aujourd'hui ? L'épouvantable guerre qui sévit sur l'humanité n'a-t-elle pas fait litière de tous les principes comme elle a bouleversé toutes les institutions et menacé tous les droits ? A-t-on songé à invoquer la liberté, lorsque la mobilisation militaire enlevait à leurs foyers, arrachait à leurs travaux les hommes de vingt à quarante-huit ans pour les envoyer aux armées, lorsqu'on réquisitionnait les chevaux de nos paysans pour renforcer notre cavalerie, les usines, les ateliers, les ouvriers spéciaux en vue de la production des engins de guerre ?

Les lois rigoureuses en vertu desquelles l'autorité supérieure peut disposer pour la défense nationale des hommes et des choses de notre pays dominent de haut toutes les considérations. C'est à elles qu'il faut tout ramener et tout subordonner.

En temps de paix, la liberté du commerce peut et doit être la base des transactions. Le producteur dispose à son gré de ses récoltes et de ses marchandises; il les vend quand cela lui plaît et aux prix qui lui conviennent. Le consommateur est libre d'acheter quand il le juge à propos et aux conditions qui lui semblent avantageuses. L'un et l'autre sont soumis à la loi tutélaire de l'offre et de la demande.

Celle-ci peut-elle jouer efficacement, alors que la guerre étend partout ses ravages, que la frontière fermée supprime la concurrence étrangère sur nos marchés nationaux, alors que la mobilisation en enlevant aux usines et aux champs des millions de travailleurs a réduit dans des proportions si considérables la production industrielle comme la production agricole, animale et végétale ?

Dans le déficit général de notre production et l'insuffisance absolue de notre importation, la liberté du commerce équivaudrait à l'étranglement du consommateur mis dans l'impossibilité de choisir et obligé de subir les prix qui lui seraient imposés par le producteur d'autant plus exigeant qu'il se sentirait de jour en jour plus maître de la situation. Il en résulterait une hausse croissante des prix et plus particulièrement des denrées alimentaires qui sont l'objet de transactions quotidiennes constamment soumises aux fluctuations des événements.

Du moment où les produits à répartir entre les citoyens ne répondent pas à la quantité nécessaire à leurs besoins, il est impossible de laisser cette répartition à la merci de quelques-uns; il est impossible de livrer les consommateurs même à l'apparence d'une exploitation et d'exposer à la misère la grande masse de ceux qui n'ont pas les moyens de payer ces produits le prix exigé par leurs détenteurs.

En vertu des exigences et des obligations de la guerre, et des pouvoirs qu'elle lui confère fatalement, l'Etat a non seulement le droit, mais le devoir d'intervenir pour protéger les petits et les humbles, les déshérités de la fortune, pour mettre à leur disposition les objets, les denrées nécessaires à leur existence dans des conditions de prix abordables par eux.

A cet effet, l'Etat dispose de la réquisition et de la taxation.

Il n'y a pas de considération de doctrine, de scrupules économiques, qui, dans les circonstances où nous nous trouvons, en présence des réalités tragiques qui commandent aux décisions humaines, puissent le dispenser de recourir à ces mesures de protection et de salut national.

L'autre jour, un correspondant d'un grand journal qui se cramponne à la défense des règles du temps de paix, proposait de substituer l'adjudication à la réquisition. Vaine tentative, impuissant palliatif ! Comment concevoir que le détenteur d'une marchandise quelconque puisse consentir volontairement à un rabais, alors qu'il se sait presque en possession d'un monopole et qu'il est certain de voir venir à lui les acheteurs incapables de s'alimenter ailleurs ?

Il n'y a pas à ergoter. Nous devons nous incliner devant des nécessités fatales et chercher dans une réglementation protectrice les garanties d'existence que nous refuse la liberté momentanément réduite à l'impuissance.

La réquisition a été pratiquée pour le blé, pour le vin, pour différents produits alimentaires; la taxation pour beaucoup de cas a été le corollaire logique de la réquisition. Le système doit s'étendre, se généraliser, s'améliorer.

En bonne justice, et si l'on veut arriver à des résultats efficaces et profitables, il ne faut pas qu'un seul produit du sol ou de l'usine soit favorisé; il faut les englober tous dans le même régime; il faut, comme je le disais dans un précédent article, frapper la cherté de la vie à sa source pour en atténuer les effets et en diminuer l'intensité.

Quand nous aurons reconquis la paix, quand les travailleurs seront revenus à la terre et à l'usine, quand les marchés du monde seront rouverts, quand la concurrence aura repris son essor, nous renoncerons aux expédients que nous impose la guerre, nous ramènerons l'Etat à son rôle d'administrateur, nous relèverons la liberté passagèrement délaissée, nous lui rendrons son prestige et son empire, nous lui demanderons à nouveau de présider au développement économique de la France et au relèvement de sa prospérité.

Pierre DEVAL.

Espionne condamnée à mort

Grenoble, 14 juin. — Le conseil de guerre a condamné à mort pour espionnage une fille Sidonie Ducret, 21 ans, originaire de Bernex (Haute-Savoie). Etant bonne d'hôtel à Genève, cette fille était entrée en relations avec un agent de l'espionnage allemand, à qui elle fournissait, moyennant rétribution, des renseignements relatifs à la composition de nos armées et aux points de chute des obus de la région parisienne. Deux autres inculpés, Hector Lacroix, 31 ans, et Léon Buchillen, 34 ans, originaires de Genève, soupçonnés d'avoir assisté Sidonie Ducret, ont été acquittés.

EN AUTRICHE

Terrible explosion

Destruction d'une partie des usines Skoda

310 morts, 750 blessés

Zurich, 14 juin. — Le 25 mai dernier, à une heure et demie de l'après-midi, une formidable explosion eut lieu dans l'usine Skoda, à Pœwetz, près de Pilsen. Les détonations se succédèrent sans interruption jusqu'à trois heures de l'après-midi.

Cette explosion eut lieu dans les magasins de poudre qui, l'un après l'autre, sautèrent, puis des dépôts considérables de mines, de grenades à main, d'obus de gros calibre, jusqu'à ce qu'à trois heures le gros dépôt principal de munitions fit explosion.

L'émotion dans la ville fut énorme et la panique qui s'empara de la population est indescriptible. Un nombre incalculable de vitres furent brisées.

Les dégâts dans l'usine Skoda sont considérables. C'est la catastrophe la plus terrible qui se soit produite en Autriche depuis plusieurs années. Le nombre total des morts est de 310. Il y eut 750 blessés, dont 150 grièvement.

En Allemagne

LE CHOLERA DE LA FAMINE A ESSEN

Londres, 13 juin. — Suivant des nouvelles reçues, l'épidémie qui sévit à Essen n'est pas exclusivement la petite vérole. Le typhus de la famine ou le choléra de la famine y existent également.

COLOGNE A MANQUE DE VIVRES PENDANT DEUX JOURS

La Haye, 13 juin. — La ville de Cologne a manqué de pain et de toute nourriture pendant deux jours de la dernière quinzaine.

On ne connaît pas la raison de cette situation, elle est peut-être due à la désorganisation du système des chemins de fer causée par une attaque aérienne récente et par les dégâts qu'a subis la station.

EXPLOSION A MAYENCE

Bâle, 13 juin. — On mande de Berlin qu'une violente explosion a eu lieu hier à Mayence dans une usine.

Jusqu'ici, on compte trois morts et plus de soixante blessés.

La Guerre sous-marine

Paris, 13 juin. — Au moment où l'amirauté allemande se disposait à envoyer attaquer le trafic américain au sortir de ses ports, les sous-marins ennemis avaient déjà recommencé avec la belle saison quelques croisières du large dans les secteurs abandonnés durant l'hiver à l'entrée de la mer Blanche, dans le golfe de Gascogne et vers les Açores.

En Méditerranée, des convois ont été attaqués à plusieurs reprises assez loin des côtes en général, et des petits voiliers ont été détruits dans le Levant.

L'activité de la guerre sous-marine a, au contraire, beaucoup diminué dans les régions occidentales et centrales de la Manche depuis que les forces navales britanniques ont réussi à embouteiller le port de Zeebrugge et Ostende et que les escadrilles aériennes ont complété, par des bombardements, la désorganisation de ces bases.

Il semble, d'ailleurs, que le nombre total des sous-marins en opérations ait très sensiblement diminué, ce qui s'explique par les pertes sévères infligées à l'ennemi au cours de ces derniers mois.

Vingt bateaux coulés dans la mer d'Irlande

Belfast, 14 juin. — Vingt lougres de pêche, qui tendaient leurs filets dans la nuit du 31 mai, ont été coulés par un sous-marin allemand. Le commandant du sous-marin arraisonna les bateaux les uns après les autres. Il prit les équipages à son bord, puis assembla les canots sur lesquels il les fit embarquer. Des bombes furent ensuite placées sur les lougres qui coulèrent aussitôt.

Les pêcheurs racontent que l'officier allemand parlait un excellent anglais et qu'il leur posa des questions, notamment sur les ports où ils envoyaient le produit de leur pêche. Avant de se séparer d'eux il leur dit : « Je vous prie de raconter à vos amis combien nous avons été aimables avec vous. »

Les événements de Russie

LA REVOLTE EN UKRAINE

Stockholm, 13 juin. — L'Agence télégraphique pétersbourgeoise annonce que dans un arrondissement du gouvernement de Kiev, des contingents révolutionnaires, munis de mitrailleuses et de canons, ont organisé une rébellion qui a pris un caractère grave. Des troupes du gouvernement ont été envoyées pour réduire les révolutionnaires.

On annonce, d'autre part, que les troupes ukraniennes qui se trouvent à Odessa ont été désarmées par les Allemands. Les troubles agraires continuent et s'étendent maintenant à toute la Podolie.

LES CADETS DEMANDENT L'AIDE DES ALLIES

Washington, 12 juin. — L'ambassade de Russie publie aujourd'hui le texte de la résolution adoptée par le comité central du parti Cadet, déclarant qu'il ne reconnaît pas le traité de Brest-Litovsk et appelant l'aide des alliés.

« Nous proclamons notre conviction, dit la résolution, que l'entrée d'un nouveau facteur puissant sur la scène russe aura certainement une influence décisive sur l'issue de la guerre et les conditions de paix. Nous pouvons affirmer de la façon la plus absolue que les informations dépeignant la démocratie russe comme désapprouvant le secours des alliés sont fausses. Si de tels renseignements sont parvenus jusqu'au président des Etats-Unis, ils sont de source bolcheviste. Les bolcheviks ne représentent en aucune manière la démocratie russe. Leur régime est en réalité une oligarchie démagogique, dont le despotisme repose sur la force matérielle, et chaque jour il devient de plus en plus odieux aux masses russes. »

La résolution conclut : « Il est d'une nécessité impérieuse que l'opinion publique russe reçoive l'assurance que l'inviolabilité des droits et des intérêts de la Russie sera garantie et que l'action de tous les alliés s'accomplira sous le contrôle international. »

LA TERREUR DES BLANCS REGNE EN FINLANDE

Stockholm, 13 juin. — La terreur des blancs continue. 4,000 gardes rouges et sujets russes-polonais ont été fusillés à Wiborg. 70,000 gardes rouges, groupés dans trois camps de concentration, sont laissés sans ravitaillement.

Les derniers journaux russes parvenus à Stockholm confirment les cruautés de la garde blanche. Ils disent que 10 % de la population russe a été massacrée à Wyborg. Les enfants mêmes n'ont pas été épargnés. Tous ceux qui parlaient la langue russe étaient menés aux fortifications, puis mitraillés ou tués à la grenade à main.

Les massacres durèrent dix jours. La garde blanche coupait les doigts des victimes pour ravir leurs bagues.

LA BATAILLE DE L'OISE

LA RUÉE BOCHE PARAIT ENRAYÉE

L'ennemi qui a subi des pertes considérables ne peut vaincre la résistance de nos troupes

NOUVEAUX SUCCÈS DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

Paris, 14 juin. — Les Allemands ont voulu en rappeler de l'échec que leur a infligé, le 11 juin, le jeune et très mordant général M... en contre-attaquant vigoureusement leur droite et en la culbutant du plateau de Méry. Ils ont donc à leur tour, dans la journée du 13, contre-attaqué depuis Courcelles jusqu'au nord de Méry; mais avant d'aborder nos lignes, leurs colonnes ont été brisées par le feu de notre artillerie et ont dû rétrograder avec de lourdes pertes. On ne saurait trop admirer l'opération du 11 juin : ce jour-là, bien qu'appartenant à une armée obligée de rester sur la défensive, le général M... a su combiner une manœuvre offensive pour reprendre une position particulièrement importante, et il a réussi son coup. Ce succès, qui sera pour une grande part dans l'arrêt probable des opérations de von Hutier sur la rive droite de l'Oise, constitue un exemple d'initiative intelligente et heureuse qu'on ne saurait trop imiter.

Sur le Matz, après le rejet de l'ennemi sur la rive nord, ainsi qu'entre l'Oise et l'Aisne, après notre évacuation des bois d'Ourscamp et de Carlepont, il n'y a eu aucune opération dans la journée d'hier.

Par contre, entre l'Aisne et la forêt de Villers, l'ennemi a fait tous ses efforts pour progresser; il n'est parvenu qu'à occuper le fond du ravin entre Laversine et Saint-Pierre-Aigle, et il ne lui sera pas facile d'en déboucher. D'autre part, il n'a pas progressé à l'ouest de la ferme de Verte-Feuille; il semble donc bien qu'il n'a pu sur aucun point pénétrer dans la forêt de Villers, ni commencer à la tourner par le nord. Une telle manœuvre de débordement, si elle réussissait, aurait pour nous des conséquences si graves qu'il convient de tout faire pour l'empêcher.

A leur gauche, au sud de l'Ourcq, comme à leur droite, entre Courcelles et Méry, les Allemands ont voulu réagir immédiatement contre l'insuccès que les troupes américaines leur avaient infligé le 12 juin en les chassant complètement du bois Belleau. Aussi, dès le lendemain, ils ont lancé de fortes attaques sur le front Belleau-Bouresches, mais nos vaillants alliés, dont l'ardeur combative n'est plus à louer, les ont repoussées et ont maintenu toutes leurs positions.

Il semble que la bataille commencée le 9 juin, a sur tout son front une tendance à la stabilisation; mais soyons sûrs que si ce fait se réalise, la lutte reprendra très prochainement sur d'autres points.

Général MARABAIL.

Une lettre du général Foch

Tarbes, 14 juin. — Dans une lettre toute récente que le généralissime Foch adresse à son frère, l'honorable M. Foch, avoué à Tarbes, le généralissime dit que sur les points où se déroule actuellement l'attaque allemande nous sommes prêts, et qu'il n'y a pas lieu d'avoir la moindre inquiétude.

Confiance et patience. Ces deux mots résument toute la lettre du commandant en chef des armées alliées.

Le geste d'un général américain

Paris, 13 juin. — Les opérations qui depuis quelques jours se déroulent dans la région de Château-Thierry ont affirmé définitivement la solidarité qui unit dans le combat les troupes françaises et les troupes américaines. Cette solidarité se manifesta dès le début de la coopération par un geste aussi élégant que spontané.

La vague allemande déferlait sur tout le front d'attaque, tout en accentuant sa poussée vers Château-Thierry. Alors s'organisait cette admirable défense de la ville de La Fontaine. Les divisions choisies parmi nos meilleures unités déployaient leurs lignes de combattants, au sud d'Oulchy-Le-Château-de-Fère-en-Tardenois, et, tenaces, s'accrochaient à l'ennemi, qui devait payer très cher chaque mètre de terrain.

On ne pouvait encore endiguer le flot envahisseur, mais notre résistance de plus en plus ardente en réduisit chaque jour les ravages. Pourtant, dans la nuit du 1er juin, après deux jours de combats incessants et de luttes pied à pied, la situation, si elle permettait tous les espoirs, ne cessait pas d'être dure. L'ennemi poussait en force. Un régiment de la division qui s'était couverte de gloire à l'Hartmanwillers défendait âprement les passages du Clignon. Un groupe de chasseurs à pied, magnifiques soldats de Verdun, repoussaient à coups de fusils de violentes attaques allemandes. Un autre régiment d'infanterie, composé en grande partie de gars de Bugey, défendait pied à pied Hautevesnes, après avoir couvert de cadavres allemands la cote 172 et le signal Dorme.

C'est au matin du 2 juin que le colonel de ce dernier régiment reçut la visite d'un général américain qui venait s'informer de la situation. Notre résistance sur ce point se fixait entre le moulin de Gandelu et Belleau en passant par Bussiares et Corcy. Ainsi se constituait rapidement l'ossature d'une disposition qui devait bientôt nous permettre d'attaquer à notre tour et de réagir. Le colonel français, dont le régiment tenait merveilleusement, émit pourtant quelques craintes sur la gauche de son groupement et plus particulièrement pour le ravin à l'ouest de Veuilly dans lequel on avait dû prélever des troupes.

Le général américain répondit simplement que devançant l'heure de son entrée en ligne, il mettait un bataillon de ses fusiliers-marins, unité d'élite, à la disposition du groupement.

Ce bataillon fut aussitôt poussé vers Plemont, et son chef vint prendre les ordres du colonel français pour son emplacement.

Les effectifs américains en France dépasseront bientôt le million

New-York, 13 juin. — Au cours d'une visite à l'Ecole militaire de West-Point, M. Baker, ministre de la guerre, s'adressant aux élèves de la classe 1919, a répété que 700,000 soldats américains se trouvent en France actuellement.

« Ce n'est pas une vaine assurance de notre part que d'affirmer que sous peu ces effectifs dépasseront le million, a ajouté le ministre. Nous avons conclu un accord par lequel la France, l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Italie ont réuni en France la plus grande force mise au service de la justice que le monde ait jamais vue. »

Le Communiqué allemand

Paris, 14 juin. — Ludendorff, ne pouvant dissimuler complètement la sanglante efficacité de notre contre-attaque sur son flanc gauche, est obligé à cet aveu dans son communiqué :

« Au cours de notre défense contre les contre-attaques ennemies, quelques-uns de nos canons, qui avaient été mis en position jusque dans les lignes d'infanterie avancées, sont tombés dans les mains de l'ennemi. »

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 13 juin (23 heures)

Au cours de la journée, les Allemands ont lancé une puissante attaque depuis COURCELLES jusqu'au NORD DE MÉRY.

Prises sous nos feux, les troupes assaillantes n'ont pu aborder nos positions et ont dû refluer sur leur ligne de départ après avoir subi de très fortes pertes.

Dans le matériel capturé au cours de nos attaques du 11 se trouvent dix canons dont quatre lourds et un très grand nombre de mitrailleuses.

Entre l'OISE et l'AISNE, journée calme.

AU SUD DE L'AISNE, l'ennemi a continué ce matin sa poussée ENTRE L'AISNE et la FORET DE VILLERS-COTTERETS. Repoussé sur la plupart des points, il a réussi à prendre pied dans le village de LAVERSINE. Toutes ses tentatives pour déboucher de CŒUVRE et pour progresser à l'OUEST DE LA FERME VERTEFEUILLE ont complètement échoué. L'ennemi n'a pas renouvelé ses attaques au cours de l'après-midi.

Au NORD DE CORCY, l'ennemi, qui avait pénétré momentanément dans nos lignes, en a été rejeté. Nous avons intégralement rétabli nos positions.

Lutte d'artillerie assez vive dans la REGION DE L'OURCQ, vers CHAMPLAT et LA POMPELLE.

Journée calme sur le reste du front.

Laversine, petite localité, à deux kilomètres environ de Cœuvres.

Du 14 Juin (14 heures)

Au cours de la nuit, on ne signale que des actions de détail.

Nous avons réussi plusieurs incursions dans les lignes ennemies au nord de GRIVESNES, dans la région de COURCELLES, et ramené une trentaine de prisonniers.

Vers la FERME DES LOGES, nous avons réalisé quelques progrès. Une attaque ennemie dans la région d'ANTHEUIL a complètement échoué.

Entre la FORET DE VILLERS-COTTERETS et CHATEAU-THIERRY, la lutte d'artillerie s'est poursuivie activement pendant la nuit.

Nos patrouilles ont fait des prisonniers dans la région de BUSSIARES, à l'ouest de REIMS et en CHAMPAGNE.

Grivesnes est situé à 9 kilomètres au nord de Montdidier.

Courcelles, à 10 kilomètres au sud-est de la même ville.

Antheuil se trouve sur la voie ferrée de Roye à Compiègne, à 14 kilomètres au nord de cette dernière ville.

Bussiares est placé sur le Clignon, à 10 kilomètres au nord-ouest de Château-Thierry.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 13 Juin (soir)

Dans l'heureuse opération de détail exécutée par nous hier soir dans le voisinage de MÉRRIS, nous avons fait quarante-huit prisonniers et capturé six mitrailleuses et un mortier de tranchée.

En dehors de l'activité habituelle de l'artillerie de part et d'autre dans les différents secteurs, il n'y a rien d'autre à signaler.

Du 14 Juin (après-midi)

Pendant la nuit, nous avons effectué des raids heureux dans le voisinage de NEUVILLE-VITASSE et de GIVENCHY-LES-LA BASSEE.

Des rencontres de patrouilles se sont terminées à notre avantage au sud-ouest de GRAVELLE et au nord-ouest de MERVILLE. Ces opérations nous ont rapporté quelques prisonniers et deux mitrailleuses.

Ce matin, de bonne heure, une attaque exécutée par un fort contingent ennemi sur un de nos nouveaux postes, au sud-ouest de MERRIS, a été complètement repoussé. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains.

L'artillerie ennemie s'est montrée active dans le secteur de VILLERS-BRETONNEUX et dans la VALLEE DE LA SCARPE.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 13 juin (21 heures)

Hier après-midi, au NORD-OUEST DE CHATEAU-THIERRY, nos troupes ont pris la dernière position des Allemands dans le bois Belleau et capturé une trentaine de prisonniers ainsi qu'un certain nombre de mitrailleuses et de mortiers de tranchées, sans compter ceux qui avaient été pris la veille.

De bonne heure, ce matin, l'ennemi a déclenché de fortes attaques sur un front de plus d'un mille et demi sur la ligne BELLEAU-BOURESCHES.

Les attaques, précédées d'une vive préparation d'artillerie et accompagnées d'un fort barrage, ont complètement échoué. Nous avons intégralement maintenu nos positions. Les pertes de l'ennemi ont été très lourdes.

Hier soir, nos aviateurs ont lancé des bombes sur la station de Dommery-Baroncourt, au nord-ouest de Metz, et obtenu de bons résultats.

Tous nos avions sont rentrés.

La Guerre aérienne

Les bombardiers toujours à l'ouvrage

Paris, 13 juin (officiel). — Dans la journée du 12, nos bombardiers ont lancé sur la zone de bataille seize tonnes de projectiles et vingt-cinq tonnes dans la nuit du 12 au 13.

Des cantonnements, des convois, des troupes en marche en arrière du front ennemi ont été bombardés, ainsi que les villages de Ressons-sur-Matz, Ricquebourg, Orvillers, Sorel et les régions de Roye et de Guignicourt. Plusieurs incendies ont été constatés.

Les Boches abattus

Le même jour, sept avions ennemis ont été abattus et neuf mis hors de combat.

Pendant la première semaine du mois de juin, treize avions ennemis ont été abattus par les moyens de la D. C. A.

Le nettoyage de l'air

Londres, 13 juin (officiel). — Le 12 courant, sur le front français, nos escadrilles ont fait surtout des patrouilles, cherchant les appareils allemands et les attaquant partout où ils se trouvaient. Elles ont détruit quinze aéros ennemis. Quelques-uns d'entre eux sont tombés en flammes, tandis que d'autres se sont brisés dans les airs.

Un de nos appareils de ce secteur manque.

Sur le front anglais, beaucoup de reconnaissances aériennes, de photographies et de réglages ont été exécutés.

Nous avons perdu deux appareils et nous en avons détruit cinq.

Deux autres appareils ennemis ont été forcés d'atterrir désemparés.

Un ballon d'observation allemand a été abattu en flammes.

Les tonnes de bombes

Nous avons jeté vingt-deux tonnes de bombes pendant la journée. Les principaux objectifs visés ont été l'embranchement de Don, le chemin de fer à Courtrai, à Armentières et à Chaulnes, le dépôt de Bapaume et les docks de Bruges.

Le soir, le temps a été défavorable pour les vols.

FONCK porte-drapeau de l'aviation

Lyon, 14 juin. — C'est à l'as des as Fonck que sera remis le glorieux drapeau de l'aviation, le 21 juin, au cours de la cérémonie que doit présider au centre de Bron, près de Lyon, M. Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat de l'aviation.

Armée d'Orient

Nos troupes exécutent une sérieuse avance

Salonique, 12 juin.

Les opérations sur les MONTS KAMIA et LENIA se sont poursuivies avec succès.

A droite, nos éléments avancés ont progressé sur la CRETE DU GORA TOP, jusqu'à la source du SKUMBI et sur KUKUTI.

Au centre, nous avons pénétré dans SINAPRENTE, où nous avons pris de nombreux approvisionnements de vivres et de munitions.

A gauche, nous tenons GOPES. Nous nous organisons sur le terrain conquis.

L'avance réalisée est d'une quinzaine de kilomètres en profondeur sur dix-huit de large. Nous avons conquis onze villages. Le nombre des prisonniers s'élève à trois cent dix.

L'offensive d'Albanie

Salonique, 14 juin. — Les troupes françaises ont continué leur avance victorieuse dans les montagnes de l'Albanie méridionale jusqu'au nord de la vallée de Devoli, à travers un terrain accidenté dont la nature seule constitue une série de formidables obstacles. Elles ont brisé à chaque pas la résistance violente opposée par l'ennemi. Chaque ravin, chaque crête ont été vivement disputés, et plusieurs positions ne sont tombées qu'après des corps-à-corps répétés.

En plus des villages déjà mentionnés, les Français ont pris les villages de Moglitma, Malik et Kuchana, situés sur les pentes méridionales du mont d'Léna. Les Français ont escaladé les hauteurs importantes de Guribardi et du Mali-Gabrovesc en plus de la position 2150, et ils continuent à avancer sur ces hauteurs couvertes de neige, combattant autant la nature que l'ennemi.

Les prisonniers qu'on a interrogés expriment une grande admiration pour la bravoure et l'endurance des soldats alliés ainsi que pour la rapidité de l'avance qui les a pris par surprise.

Communiqué belge

Le Havre, 13 juin.

Pendant la nuit du 11 au 12 juin, une rencontre de patrouilles, dans la région de NIEUPORT, nous a valu la capture de prisonniers ennemis.

Nos conditions de paix

Londres, 14 juin. — A la Chambre des communes, le général Croft a demandé si, eu égard aux déclarations réitérées des hommes d'Etat allemands relatives aux annexions et aux indemnités, le premier ministre fera clairement entendre qu'une telle politique de la part des ennemis nécessite, de concert avec nos alliés, un nouvel examen de nos conditions de paix.

M. Bonar Law a répondu : « Je ne peux que répéter que je ne crois pas qu'il soit utile de discuter en ce moment les conditions de paix. »

Assassinat du Professeur Pozzi

Le docteur a été la victime d'un fou
Le meurtrier s'est fait justice

Paris, 14 juin. — Une des personnalités les plus connues du monde médical, le professeur Pozzi, vient de mourir tragiquement. Il a été assassiné hier soir chez lui par un aliéné. Le docteur Pozzi comptait au nombre de ses clients, depuis novembre dernier, un certain Maurice Machu, commis de la sous-direction des contributions indirectes de Saint-Omer, 41 ans, et résidant actuellement à Boulogne-sur-Mer.

Il l'avait soigné et opéré pour une maladie nerveuse, mais Machu était incurable. Cet homme, rentré à Boulogne, se plaignait de n'avoir pas été guéri, écrivait souvent au docteur, réclamait une deuxième opération. Le docteur répondait à ces lettres fiévreuses sur un ton toujours bienveillant, essayant de calmer le malade; cependant, tout conseil devenant inutile, il avait pris le parti de garder le silence. Il reçut il y a huit jours la dernière lettre de Machu annonçant sa venue à Paris pour le 15 juin. Le docteur dit à quelqu'un de son entourage :

« Cet homme est fou, je ne veux plus m'occuper de lui ! »

Le malade, bien que ses lettres restassent sans réponse, n'en persista pas moins dans son projet, et hier il arrivait à Paris.

A deux heures de l'après-midi, il se rendit au domicile de son médecin, 47, avenue d'Iéna, et demanda si le docteur Pozzi était chez lui.

La femme de confiance, Mlle Ketty Rotha, répondit que le docteur était absent.

« Avez-vous rendez-vous avec lui ? ajouta-t-elle. »

Le malade, dont l'attitude bizarre frappa Mlle Rotha, répondit affirmativement ?

« Voulez-vous alors me dire votre nom ?

» — C'est inutile. Je reviendrai. »

Machu descendit les marches qui donnent accès au rez-de-chaussée surélevé où demeurait le docteur, et se dirigea vers la porte cochère. Soudain, il revint sur ses pas, et, avec des gestes saccadés, tira de son portefeuille sa carte de visite qu'il remit à Mlle Rotha. Puis il partit.

A cinq heures, il revint. Le docteur n'était pas encore de retour. On fit entrer Machu dans un salon d'attente où se trouvait déjà un autre client. Machu s'assit, l'air un peu plus calme en apparence et attendit.

Un peu avant six heures, le docteur Pozzi rentra, et le premier client fut introduit, non dans le cabinet, mais dans la chambre à coucher, à cause de certaines modifications projetées dans l'aménagement des pièces.

La consultation dura à peu près un quart d'heure. Celle-ci terminée, Mlle Rotha remit au docteur la carte du deuxième client.

« Ah ! s'écria le docteur, c'est Machu. Faites-le entrer. »

Mlle Rotha obéit; mais elle fut épouvantée à l'aspect de l'homme qu'elle avait devant elle. Sa physionomie hagarde, ses cheveux hérissés, un je ne sais quoi de tragique la firent trembler, et c'est avec hésitation qu'elle ouvrit la porte.

LE FOU

Aussitôt entré, Machu commença à récriminer, rappelant ses anciennes doléances, insistant pour être opéré. Le docteur essaya, mais en vain, de l'apaiser.

« Eh bien ! mon pauvre monsieur, dit-il avec bonté, puisque vous n'avez pas confiance en moi, je vais vous adresser à un de mes confrères, un spécialiste des maladies des nerfs, qui vous guérira. »

Le docteur, joignant le geste à la parole, se prépara à écrire une lettre de recommandation. Le malade ne lui en laissa pas le temps. Se levant soudain, il s'écria furieux :

« Non, non, j'en ai assez, je veux en finir ! »

Et tirant de sa jaquette son revolver, il fit feu à quatre reprises sur le chirurgien, qui se leva à son tour et essaya de parer les projectiles. Mais une première balle l'atteignit au bras droit, une autre alla se loger dans le rein, une troisième dans l'abdomen. La quatrième se perdit dans les tentures.

Puis, avec une rapidité effrayante, le fou, tournant son arme contre lui-même se fracassa la tempe gauche. Il tournoya et tomba sur le tapis qu'il rougit de son sang.

En face de lui, cramponnée à la table et au fauteuil, son infortunée victime, livide, le corps tordu de souffrances horribles, assistait à l'agonie de son assassin qui, après quelques soubresauts, rendait le dernier soupir.

Le bruit des détonations fut si faiblement perçu que personne, ni Mlle Rotha, ni un domestique, ni la dactylographe du chirurgien, n'y avait prêté attention. C'est seulement lorsque la porte de la bibliothèque, donnant sur le corridor, s'ouvrit, que Mlle Rotha vit apparaître le docteur Pozzi ruisselant de sang et qu'elle devina le drame.

« Ketty, dit le professeur, cet homme était bien fou; il n'est plus, mais il m'a terriblement blessé. »

Mlle Rotha, épouvantée, soutint de son mieux le professeur qui chancelait, puis, doucement, elle l'aida à s'étendre sur le tapis.

« Je me sens très mal, très mal, ajouta le docteur. Téléphonez à Broca — c'est le nom de l'hôpital où il professait — et annoncez ce qui est arrivé. »

A L'HOPITAL

Mlle Rotha alla chercher du secours, et quelqu'un s'en fut prévenir de l'horrible drame le service médical de l'hôpital Astoria, avenue des Champs-Elysées.

Le docteur de Martel, fils de la comtesse de Martel — Gyp — accourut. En le voyant, le professeur Pozzi lui dit avec une maîtrise surprenante de soi-même :

« Je me remets entre vos mains. J'ai pleine confiance en vous. D'ailleurs, voici quel est le caractère de mes blessures et ce que je crois utile de faire. »

Il énumèra les dispositions à prendre. Le docteur de Martel procéda à un rapide examen et fit transporter le blessé à l'hôpital Astoria.

L'OPERATION

Sans perdre une minute, le docteur de Martel, aidé des docteurs Gelle et Robin, procéda à l'opération de la laparotomie. Onze perforations furent découvertes dans les intestins. L'anestésie locale à la cocaïne fut préférée à l'anestésie générale au chloroforme, et, peu à peu, les sutures se firent dans de très bonnes conditions, du reste.

Le blessé, qui avait gardé toute sa lucidité, suivait en praticien les effets de l'opération. Tout laissait espérer un résultat heureux, lorsque soudain on vit pâlir le docteur Pozzi. Il eut un petit hoquet et vomit un peu, puis une hémorragie violente se produisit.

Le sang déborda de l'abdomen, de la bouche, et le blessé expira. Il était 8 h. 20.

La triste nouvelle fut aussitôt portée à ses amis, qui attendaient anxieux à l'hôpital, et, parmi eux, M. Clemenceau.

L'ENQUETE

Pendant ce temps, MM. Gilbert, juge d'instruction; Philippon, substitut; Mouton, directeur de la police judiciaire; Delanglade, commissaire de police, opéraient les premières constatations. Un inspecteur procéda à la fouille de l'assassin, toujours étendu sur le tapis où il était tombé. On trouva dans ses poches, outre ses papiers d'identité, une certaine somme d'argent, plusieurs lettres.

Celles-ci dénotent à l'extrême la préméditation; elles étaient destinées, dans l'esprit du fou, à une énorme publicité, et adressées dans cette intention aux grands journaux de Paris.

Le fou y racontait ses déboires, dont il attribuait l'origine au malheureux professeur; il annonçait qu'il le tuerait, afin que cela servît, disait-il, d'avertissement aux médecins qui ne veulent pas se conformer aux volontés de leurs malades, puis qu'il se tuerait lui-même.

Il ajoutait qu'il y avait dans une de ses poches une somme de 10 fr. pour payer les inspecteurs chargés de transporter son corps. Tout était prévu, et tout, hélas ! s'est réalisé comme le fou l'avait prémédité.

Le cadavre de l'assassin a été porté à la Morgue.

Ce n'est pas la première fois qu'un médecin tombe sous les coups d'un client qui devient son assassin. Il n'y a que trop de précédents, et les plus récents sont encore présents à toutes les mémoires. C'est d'abord, il y a quelques années, le docteur Guinard, qui fut tué à l'Hôtel-Dieu par un malade qui prétendait avoir à se plaindre de lui. Puis, c'est le 11 avril dernier, le docteur Krieger, qui est assassiné dans les mêmes conditions à Courbevoie. Le criminel prétendit lui aussi que le médecin n'avait pas voulu le guérir !

LA CARRIERE DU DOCTEUR POZZI

Le professeur Jean-Samuel Pozzi était né à Bergerac le 3 novembre 1846. Après avoir fait ses études aux lycées de Pau et de Bordeaux, il vint à Paris suivre les cours de la Faculté de médecine et fut l'élève de Broca. Interne des hôpitaux en 1869, il obtint la médaille d'or en 1872, passa sa thèse l'année suivante et fut reçu à l'agrégation deux ans plus tard.

Le docteur Pozzi devint chirurgien des hôpitaux et professa à la Faculté en 1877. Il y occupa la chaire de son maître Broca. C'est lui qui installa un service de gynécologie modèle à l'hôpital Broca (alors hôpital de Lourcine), dont il avait été nommé chirurgien en chef en 1883. Philanthrope, il avait une grande réputation de bonté autant que de savant. L'éminent chirurgien cré

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

LA BATAILLE

Le beau travail des Américains au Belleau

Front américain, 13 juin. — Le beau travail des Américains dans le bois Belleau a été complété dans la matinée du 12 par la prise d'assaut d'un puissant nid de mitrailleuses qui jusqu'alors avait tenu dans le coin sud-est. Jusqu'au moment de cette capture, qui grossira grandement le total : 35 mitrailleuses et 4 mortiers de tranchées, une grande quantité de fusils, de munitions et d'équipement a été prise en même temps que 400 à 500 prisonniers.

Ces derniers déclarent que les 28e et 27e divisions allemandes qui combattirent pendant ces quatre derniers jours ont perdu de 40 à 50 % de leur effectif. Ces deux divisions étaient si épuisées qu'on fit revenir, pour les jeter dans la bataille avec elles, deux régiments qui étaient en route pour un camp de repos, et ces deux régiments ont souffert plus encore que les troupes qu'ils avaient été envoyés relever.

Von Hutier a trouvé son maître

Londres, 13 juin. — Les correspondants au front déclarent que le général Foch a la situation actuelle bien en main et que von Hutier a trouvé son maître.

Prouesses d'aviateurs britanniques

Front britannique, 13 juin. — Les aviateurs allemands n'ont jamais été plus nombreux au-dessus des lignes que dans le courant de ces dernières semaines. Pour cette raison, les combats aériens ne cessent de se dérouler. Un as britannique, qui devant l'offensive allemande s'est montré particulièrement actif, a abattu, dans le courant de la même journée, trois avions allemands.

Lundi dernier, un biplan ennemi fut découvert par un aviateur australien, au-dessus du secteur occupé par les troupes australiennes. L'Allemand tenta d'échapper, mais son adversaire réussit à le faire atterrir avec l'appareil intact sur l'aérodrome de sa propre escadrille.

Il se tint pour cela à 100 mètres en arrière et au-dessus de l'appareil allemand, sans cesser de diriger tout le temps sa mitrailleuse. L'observateur australien ayant demandé au pilote de profiter de cette position et de faire feu, obtint pour réponse : « Aussi longtemps qu'il m'obéit, ce n'est pas la peine. » L'Allemand atterrit sur l'aérodrome australien : Il n'avait pas tiré un seul coup de feu.

Deux officiers aviateurs anglais ont réussi à s'échapper après avoir passé plus de vingt-quatre heures dans les lignes ennemies. Ils étaient partis pour un bombardement de nuit, lorsque leur machine fut atteinte par des éclats d'obus. Obligés d'atterrir, ils s'enfuirent à travers champs dans la nuit et se réfugièrent dans une tranchée allemande avancée, où ils passèrent tout le jour suivant. L'obscurité revenue, ils reprirent leur marche, traversèrent une rivière et eurent la chance, au matin, de tomber sur un poste français.

Le général Pershing exprime la résolution de l'armée américaine

Paris, 13 juin. — Le président de la République a reçu du général Pershing le télégramme suivant en réponse à celui qu'il lui avait adressé à l'occasion de l'anniversaire de l'arrivée en France des troupes américaines :

Veuillez me permettre, Monsieur le Président, de vous remercier pour l'aimable message que vous m'avez envoyé à l'occasion de cet anniversaire. La réception enthousiaste que Paris nous a faite, il y a un an, a été étendue depuis lors à l'armée américaine par tout votre peuple.

Aujourd'hui, nos armées sont unies en affection et en résolution avec pleine confiance dans le succès final qui couronnera cette longue lutte pour la liberté et la civilisation.

John PERSHING.

Communiqué italien

Rome, 13 juin (officiel).

Lutte d'artillerie plus intense par intervalles dans la zone du TONALE, dans le secteur POSINA-ASTICO et entre la BRENTA et le PIAVE.

L'activité des détachements d'explorateurs et d'aviation a été entravée par le mauvais temps.

A LA CHAMBRE

Les Loyers

Paris, 13 juin. — **M. Levasseur,** député de Paris, demande la discussion immédiate de sa proposition tendant à faire bénéficier de la loi du 9 mars 1918 les baux et locations verbales postérieures à la déclaration de guerre.

M. Nail, garde des sceaux, répond que ce n'est pas au moment où la loi va entrer en application, quand les commissions arbitrales vont fonctionner, à partir de juillet, qu'on peut remettre en discussion un des points importants de cette loi.

C'est pourquoi M. Nail demande le renvoi.

M. Levasseur accepte de retirer sa proposition après que le ministre eut déclaré que les commissions arbitrales auraient toute compétence pour apprécier les divers cas qui leur seraient soumis.

La consommation des essences et carburants pour autos

On discute la proposition de résolution de **M. Antoine Borrel** (Savoie), tendant à créer une commission de contrôle de l'approvisionnement, de la répartition et de la consommation des essences et carburants pour automobiles dans les zones des armées et de l'intérieur.

M. Victor Boret, ministre du ravitaillement, donne un avis favorable, après avoir expliqué qu'une commission spéciale et le ministère du ravitaillement s'occupent de surveiller la répartition du pétrole et de l'essence.

Le projet de résolution est adopté après que **M. Barthe** eut rappelé la nécessité de développer l'usage de l'alcool comme carburant, et eut fait adopter une addition dans ce sens.

On adopte ensuite le projet ratifiant le décret du 21 mars 1918 fixant les infractions relatives à la vente, à la circulation, à l'emploi du pétrole et de l'essence, et de la circulation en automobile.

L'ordre du jour étant épuisé, la Chambre s'ajourne à mardi.

Séance levée à 4 h. 20.

Légion d'honneur

Paris, 13 juin. — M. Moli, conseiller doyen de la cour d'appel d'Amiens, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le garde des sceaux a tenu, par cette distinction, à récompenser les services passés et la belle attitude de ce magistrat sous le bombardement de l'ennemi.

Les folles ambitions DE L'ALLEMAGNE

Ce que sont ses buts de guerre tels qu'elle les présente à ses soldats

UN DOCUMENT PRÉCIEUX

Front français, 13 juin. — Le gouvernement allemand s'est jusqu'à ce jour obstinément refusé à faire connaître aux chancelleries étrangères, malgré les nombreuses sollicitations dont il a été l'objet, quels étaient ses « buts de guerre ».

L'autorité militaire, qui n'a sans doute pas les mêmes motifs de prudente discrétion, ne cherche nullement à les cacher aux soldats qui peuvent avoir quelque besoin de réconfort moral pour continuer à affronter les hécatombes au-devant desquelles on les lance sans nul ménagement.

Voici la traduction d'un document officiel tiré à un très grand nombre d'exemplaires, que nos troupes ont récemment trouvé dans une tranchée ennemie. S'il n'a pas l'importance d'un document diplomatique, qui pourrait, après tout, n'avoir que la valeur d'un « chiffon de papier », il a, par contre, le mérite d'exprimer nettement la portée des ambitions allemandes et de faire connaître les espoirs dont se nourrit la Germanie, faute d'aliments plus substantiels !

Ce précieux document est rédigé en ces termes :

LA PAIX ALLEMANDE VEUT

Après les sacrifices énormes que nous avons faits de notre sang et de nos biens, exiger **le minimum** nécessaire à la conservation et au développement de l'Allemagne.

Le minimum est le suivant :

La Belgique, en particulier la côte de Flandre, avec Anvers, restera sous la dépendance militaire, économique et politique de l'Allemagne.

La liberté des mers sera réellement établie pour tous les peuples : nos colonies nous seront rendues **avec agrandissement.** Nous aurons des points d'appui plus nombreux et plus puissants pour notre flotte (flotte de commerce pour une paix allemande : puissances centrales, 17 millions 800,000 tonnes; Entente, 10 millions 900,000 tonnes).

Le bassin minier de Briey et de Longwy, qui a fourni à la France ses armes pour l'attaque, deviendra allemand : les améliorations de frontières, particulièrement dans les Vosges, seront fixées par la situation militaire et l'appréciation du commandement (réserves en fer des puissances centrales dans le cas d'une paix allemande : au moins 954 millions de tonnes).

Nos frontières devront être telles que la défense deviendra plus facile; les anciennes provinces allemandes de la Baltique seront incorporées; leur sol riche fournira aux paysans allemands émigrés de nouveaux champs de céréales, et protégera dorénavant l'empire contre le danger de la famine (importation 1912-1913 : 3 milliards de denrées alimentaires, un quart de milliard de bétail, etc.; familles de colons allemands qu'on pourrait faire venir pendant une période de dix ans de l'empire allemand, de la Russie, du reste de l'Europe et d'outre-mer : 466,000, pour lesquelles il y aurait 520,300 établissements possibles).

Une paix allemande donne 7 millions 270,000 hectares, soit 520,000 établissements.

Contrées nouvelles à coloniser : la Courlande, la Lithuanie, les confins de la Russie, la Livonie, l'Esthonie.

Besoins de l'Allemagne en pétrole : 1 million 360,000 tonnes. Par une paix allemande 1 million 800,000 tonnes de pétrole roumain à la disposition de l'Allemagne. Les ennemis qui ont attaqué l'Allemagne pacifique (sic) supporteront les charges de la guerre et les paieront en matières premières, navires, argent comptant et cessions territoriales.

Par une paix allemande :

5 milliards de dettes, avant comme après la guerre. 75 marks par habitant.

36 marks d'impôt d'empire par habitant.

Fortune du peuple allemand : 400 milliards de marks.

Par une paix allemande : un peuple libre avec seulement 5 milliards de dettes.

Telles sont les conditions minima auxquelles l'Allemagne voudrait bien consentir à offrir la paix aux alliés.

Pas plus !

AU SÉNAT

Le Budget

LA LOI DE FINANCES

Paris, 13 juin. — Le Sénat reprend la discussion du budget et la loi de finances.

Le rapporteur général examine en détail le texte proposé par le gouvernement et propose l'adoption de l'article 2 (modification du taux de l'impôt général sur le revenu et des réductions pour charges de famille).

Le Sénat prend en considération un amendement de **M. Boivin-Champeaux** demandant que la taxe réduite de mainmorte, prévue pour les établissements publics, s'applique aux établissements d'utilité publique ayant un objet d'assistance ou de bienfaisance et qui, par suite, viennent en aide à l'Etat pour l'accomplissement d'un devoir qui lui incombe.

La suite de la discussion est renvoyée à demain vendredi.

La séance est levée.

POUR LES FRANÇAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR

Au début de la séance, le Sénat avait adopté une proposition de loi de **M. Louis Martin** et d'un grand nombre de ses collègues, tendant à la création dans chaque localité d'un tableau contenant les noms de tous les enfants de la localité tombés au champ d'honneur, et à l'établissement d'un Livre d'Or des municipalités françaises.

LES LOYERS

Demandes en dégrèvements d'impôts

Paris, 13 juin. — Par application de l'article 31 de la loi du 9 mars 1918, les propriétaires intéressés auraient dû réclamer avant le 11 juin les dégrèvements d'impôts correspondant à des réductions ou exonérations de loyers acquises définitivement aux locataires, soit en vertu d'une disposition expresse de la loi (petits locataires définitivement exonérés de plein droit par application de l'article 15), soit en vertu d'accords amiables intervenus avant le 9 mars 1918.

Bon nombre de propriétaires étant mobilisés ou éloignés de leur domicile par les circonstances actuelles ou n'ayant pas toujours été à même de savoir si leurs locataires rentraient bien dans l'un des cas d'exonération de plein droit prévus par l'article 15 de la loi, éprouvent de grandes difficultés à produire en ce moment des réclamations complètes et exactes.

Dans ces conditions, le ministre des finances a prescrit au service des contributions directes de s'inspirer d'un très large esprit de bienveillance pour l'examen des réclamations produites tardivement et de n'opposer la déchéance qu'exceptionnellement aux seuls propriétaires qui, s'étant trouvés manifestement en état de produire leurs demandes en temps utile, auraient négligé de le faire.

BORDEAUX

1

Il y a un an

15 JUIN 1917

Cédant à la pression des troupes britanniques, les Allemands évacuent leurs tranchées sur la Lys et la Warnave.

En Thessalie, les troupes françaises occupent Denirli et Karditsa.

En France, le Sénat rend un chaleureux hommage aux Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, Journée du Drapeau. Discours du président Wilson sur le militarisme allemand.

La réquisition des foins en 1918

La Société d'agriculture de la Gironde nous communique la lettre ci-après, qu'elle vient d'adresser à M. le Ministre de l'agriculture et du ravitaillement, à Paris :

Monsieur le Ministre,

Par une note communiquée récemment à la presse, vous avez fait connaître votre intention de mettre fin aux abus signalés, les années précédentes, dans la réquisition des foins.

Les nouvelles mesures prévues tendent notamment aux résultats suivants :

1° Supprimer des transports inutiles d'un département à l'autre;

2° Approvisionnement certain des animaux de ferme et des chevaux et autres animaux des non-récoltants.

La Société d'agriculture de la Gironde, qui a eu l'honneur d'appeler, à diverses reprises, votre bienveillante attention sur le trouble profond apporté dans nos campagnes par une réquisition qui s'exerçait sans discernement, ne pouvait qu'accueillir avec une vive satisfaction l'annonce des réformes projetées.

Cependant, je viens d'apprendre que le contingent « minimum » de foin de la récolte de 1918, à fournir par la Gironde, est déjà fixé à 180,000 quintaux et que le Comité départemental de ravitaillement, qui n'a du reste pas été consulté que les années précédentes sur l'établissement de ce contingent, est néanmoins invité, par l'intendance, à le répartir entre les communes !

Que deviennent dès lors les règles rappelées ci-avant, puisque notre département ne récoltait pas, avant la guerre, en année normale, assez de foin pour nourrir son bétail ?

En effet, il a à pourvoir à l'entretien des animaux de trait qu'exigent la culture de son important vignoble, le transport des bois de ses vastes forêts, le camionnage d'une grande ville commerciale et industrielle, en même temps qu'à l'entretien de nombreuses vaches laitières nécessaires à l'alimentation d'une population urbaine considérablement accrue depuis la guerre et qui atteint maintenant près de 500,000 habitants.

Or, après quatre années d'expériences, le ravitaillement n'a pu admettre que les réquisitions des chevaux de trait ne puissent s'exercer sur d'autres bases, dans un département où dominent les vignes et les bois et où la population rurale représente moins de la moitié de la population totale, que dans les départements essentiellement agricoles, où les cultures sont variées et les habitants presque tous agriculteurs.

Il est donc arrivé que, pour réunir les contingents imposés à la Gironde, soit en foin, pommes de terre, haricots ou autres denrées, la réquisition a été étendue jusqu'aux plus petits récoltants. C'est ainsi que l'on a pu voir des femmes et des vieillards obligés de faire dix kilomètres et plus parfois et perdre une journée pour apporter aux gares de réception un quintal de foin ou 25 kilos de haricots !

C'est par suite de cette méconnaissance de notre situation particulière qu'il nous est enlevé chaque année de grosses quantités de foin qu'il nous faut ensuite remplacer, à grands frais, en les faisant venir de départements plus ou moins éloignés qui en ont en excédent. D'où, en plus, un gaspillage des moyens de transports absolument regrettable dans les circonstances actuelles.

L'administration, pourtant, ignorait si peu les conséquences, graves pour le troupeau, d'une réquisition intempestive de foin qu'elle songeait à profiter de l'embarras et de l'ignorance des cultivateurs pour approvisionner de viande à bon compte. Dans ce but, elle écrivait aux présidents des commissions de réception d'aviser les propriétaires forcés de vendre les animaux qu'ils ne pourraient nourrir, que l'intendance était prête à les acheter. On omettait d'ajouter : au-dessous des cours du marché !

A partir de mai, notre récolte de foin sera encore diminuée en 1918, attendu que le rendement des prairies, en général, s'affaiblit d'année en année par suite du manque de soins et d'engrais, dont l'influence fâcheuse s'accentue avec le temps. En outre, la sécheresse exceptionnelle des mois de février et de mars, les gelées tardives ont rudement porté grand tort aux prairies et aux fourrages. Les premiers jours du mois de juin ont été caractérisés par une nouvelle période de sécheresse qui a brûlé en partie les foins sur pied dans les sols légers et sablonneux.

Enfin, le récent débordement de la Garonne a causé la perte presque totale de la récolte dans les fertiles prairies qui bordent les deux rives du fleuve, au sud de Bordeaux, soit un parcours de 70 kilomètres.

La récolte des prairies naturelles qui était autrefois, année moyenne, de 2,000,000 de quintaux, est tombée à 1,500,000 quintaux en 1917; elle sera sensiblement inférieure à ce dernier chiffre en 1918.

Par conséquent, Monsieur le Ministre, la sortie d'une quantité quelconque de foin irait à l'encontre de vos déclarations. Elle serait encore une source de tracasseries pour les cultivateurs qui avaient compté sur la promesse d'un changement de méthode dans l'exercice des réquisitions dont ils ont eu tant à se plaindre.

J'espère donc qu'il me suffira de vous signaler cette situation très spéciale pour que vous donniez l'ordre de surseoir à tout enlèvement de foin dans la Gironde, jusqu'à ce que l'évaluation de la récolte actuellement en cours et le recensement prescrit du bétail fournissent des bases sérieuses de calcul de nos ressources et de nos besoins en fourrages.

Il sera alors certainement démontré par les chiffres obtenus que notre département est loin de produire suffisamment de foin pour subvenir aux exigences des animaux de travail et des vaches laitières indispensables au maintien de son activité économique et à l'alimentation de sa population.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président, Octave AUDEBERT,
Membre du Comité départemental de ravitaillement.

Consulat général du Brésil

Le consul général du Brésil à Bordeaux prie instamment les Brésiliens résidant dans les départements du Sud-Ouest, de se mettre rigoureusement en règle avec les lois françaises en ce qui concerne leur séjour ou leurs déplacements dans cette région, c'est-à-dire de se munir des pièces d'identité réglementaires, telles que carnet d'étranger, permis de séjour, sauf-conduit, etc. Faute de quoi il ne pourra intervenir en leur faveur en cas d'irrégularités.

Adjudication contremandée

L'adjudication aux enchères fixée au 16 juin 1918 pour la vente de 363 arbres situés sur les accotements du chemin de grande communication n° 7, dans la commune de Biganos, est contremandée; ces arbres sont réservés pour les besoins de l'armée.

Service départemental des avoines

MM. les Maires et les intéressés sont informés que M. le Ministre du ravitaillement vient de mettre à la disposition du comité de répartition avoine, sorgho, son, du département de la Gironde, une quantité d'avoine, de maïs ou de sorgho à livrer indistinctement ce qui va permettre une distribution de 32 kilos pour les chevaux de gros trait et 16 kilos pour les chevaux de trait léger.

La présente note tient lieu de circulaire pour MM. les Maires.

Le comité rappelle que ces denrées sont exclusivement réservées à la cavalerie du département; toutes infractions pouvant entraîner des sanctions sévères.

Légion d'Honneur

Notre concitoyen, M. Charles-Pierre Marion, lieutenant de réserve au 9e bataillon de chasseurs à pied, adjoint au chef de corps, a été, le 6 juin courant, nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la magnifique citation suivante :

« Le 30 mai, le flanc gauche du bataillon étant coupé et débordé, s'est offert pour rechercher les fractions détachées; a patrouillé toute la nuit sous bois avec une escouade à travers les postes allemands, qui lançaient des fusées. A force d'énergie et de ténacité, a réussi à rallier les fractions égarées et à déterminer les emplacements ennemis, ce qui a permis au bataillon d'organiser la résistance et de se maintenir sur la position. »

Parti, au début des hostilités, avec le grade de caporal, M. Charles Marion, qui avant la guerre était sculpteur, et demeurait à Bordeaux, 73, rue François-de-Sourdis, a été l'objet de cinq citations, dont une à l'ordre de l'armée, et a été blessé à deux reprises.

Les dimanches « historiques » du château de Lescure

Dimanche 9 juin, à trois heures de l'après-midi, les nombreux amis des aveugles de Lescure se trouvaient réunis une fois de plus pour entendre la conférence qui devait clôturer la saison d'été. Elle était faite par M. le professeur du lycée Durieu qui avait choisi pour sujet : « Napoléon et ses vieux grognards ».

M. le général Larchey, dont on connaît l'admirable dévouement aux veuves de guerre, avait tenu à rehausser de sa présence cette réunion patriotique.

Le conférencier, sur le ton de la causerie familière, fait revivre la figure de Napoléon, non pas sur les champs de bataille mais dans l'intimité. Il tire parti des confidences du valet de chambre de l'empereur, Constant, empruntè des anecdotes savoureuses aux Mémoires de l'époque et présente un Napoléon peu connu, à la fois aimable et bon garçon.

Puis il fait défiler devant son auditoire quelques types de grognards, qui, passant de la vie des camps à la retraite des Invalides, n'avaient pas, pour distraire leur ennui, les utiles occupations des aveugles de Lescure.

En terminant, M. Durieu a affirmé sa foi dans la victoire de la France, « car les poilus sont les frères des grognards de la Grande Armée ». Cette agréable causerie, où la bonhomie narquoise alternait avec une discrète émotion, a été très applaudie.

M. Galtier a interprété les sentiments de tous en remerciant le conférencier.

Après une anecdote agréablement contée par M. l'abbé Moureau, M. le général Larchey, dans une ardente improvisation, a dit, avec nos raisons d'espérer, le souvenir qu'il gardait de ces conférences de Lescure, « dont l'Université, selon ses propres expressions, a été l'âme. »

Un lunch intime a été ensuite servi au cours duquel M. Galtier, au nom du « Phare de Bordeaux », M. Fauché, au nom des conférenciers, ont échangé avant de se séparer les paroles les plus cordiales.

Conférence de Mlle Clément

Le comité de l'Association amicale des anciennes élèves du lycée de jeunes filles rappelle aux sociétaires et au public que samedi, à vingt heures trente, aura lieu, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, la conférence publique et gratuite de Mlle Clément sur : « Ce qu'il nous faut savoir de l'Amérique et des Américains, sous la présidence de M. Ferron, professeur à la Faculté de droit et avocat à la cour d'appel.

Des places seront réservées aux porteurs de cartes jusqu'à vingt heures.

Chambre de commerce de Bordeaux

Séance du 5 juin 1918

La Chambre de commerce décide de participer, à concurrence de 500,000 francs, au frais d'établissement d'une Ecole nationale des arts et métiers, à Bordeaux.

Elle renouvelle ses vœux antérieurs au sujet de l'application de la loi du 5 janvier 1912 sur le régime administratif des ports de commerce.

PETITE CHRONIQUE

A qui la bicyclette ? — Une bicyclette marque « Diamant » est déposée au bureau de la Sûreté (Permanence).

Les personnes qui auraient été victimes de vol de bicyclette de cette marque sont priées de se faire connaître.

Garderies scolaires laïques

(Arlac et Solférino)

Le comité informe le public qu'il organise dans les premiers jours de juillet un concert-matinée au profit d'une œuvre de charité, avec le concours des gymnastes de la Société, sous la direction de leur professeur; de M. Curan et de nombreux artistes connus de la population bordelaise.

Dans quelques jours, nous donnerons des détails plus précis sur l'organisation de cette fête.

Patronage Jules-Ferry (A.-S.)

Les élèves du patronage Jules-Ferry sont priés d'assister sans faute à la répétition générale du dimanche 16 juin, à neuf heures, l'estudiantina du patronage devant prêter son concours au grand concert patriotique du 16 juin, salle Saint-Paul, à quatorze heures.

Ecole de puériculture

4, rue Paul-Bert

Le lundi 3 juin ont eu lieu les examens de l'école de puériculture, ouverte le 8 novembre 1917, sous le patronage du comité bordelais de l'Union des Femmes de France. Trente-sept élèves ayant subi les épreuves avec succès ont obtenu le diplôme. Le jury était présidé par M. le professeur Moussous, assisté de M. le professeur Chambrelent, de M. Viret, inspecteur de l'Assistance publique; du docteur Picot, délégué régional U. F. F.; de Mme Poussou, vice-présidente du comité; de M. le docteur Cadenaule, fondateur de l'Ecole; de la directrice Mme Cadenaule, et des monitrices.

Rappelons que l'enseignement de l'Ecole a pour but de préparer spécialement des directrices, surveillantes, assistantes, visiteuses pour les différentes œuvres de protection de l'enfance (Crèches, pouponnières, chambres d'allaitement, gouttes de lait, consultations de nourrissons) et, d'une façon générale, de faire l'éducation directe des mères, des jeunes filles et de toutes les personnes qui, à un titre quelconque, sont appelées à s'occuper des petits enfants.

Examen d'entrée des élèves sage-femmes

L'examen d'entrée institué par l'arrêté ministériel du 11 janvier 1917, pour les aspirantes au titre d'élève sage-femme dans les Facultés, Ecoles ou Maternités aura lieu le jeudi 4 juillet 1918, à huit heures du matin, à la Faculté de médecine, place d'Aquitaine.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté, jusqu'au mardi 25 juin.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LULE-DEJARDIN, juge.

L'agression du cours Saint-Jean

Nous avons dit comment, un soir du mois dernier, un militaire qui allait prendre le train à la gare du Midi, fut assailli par trois rôdeurs, cours Saint-Jean. Ces vauriens, après l'avoir roué de coups, lui volèrent son portefeuille, son porte-monnaie et sa montre.

Retrouvés par le service de la Sûreté, les auteurs de cette agression ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel, qui les a condamnés :

Roger Escoul, 29 ans, manœuvre à Bordeaux, à trois ans d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour;

Léon Ménigaud, 18 ans, ajusteur, rue Carle-Vernet, à **deux ans d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour;**

Isidore Lantrés, 19 ans, manœuvre à Talence, à **deux ans d'emprisonnement et à cinq ans d'interdiction de séjour.**

A coups de rasoir

Etant ivre, le manœuvre espagnol Montes Salino, 23 ans, rue des Docks, a cherché querelle à un consommateur dans un débit, puis lui a porté quatre coups de rasoir.

Le tribunal l'a condamné à **six mois d'emprisonnement** et à 5 fr. d'amende.

Vol de cuir

Bien qu'il se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion, le repris de justice Antonio Garcia, 28 ans, manœuvre espagnol, est revenu en France et y a commis de nouveaux délits. Il a volé du cuir destiné à l'armée ou tout au moins recélé du cuir volé; il a brisé les vitres à la devanture d'un débit; il a frappé le débitant.

Le tribunal l'a condamné à **quinze mois d'emprisonnement.**

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

LA REVUE « OH ! LA LA... » EST RENOUVELÉE

Tous les soirs, dimanche en matinée et soirée, la merveilleuse revue sera présentée avec six scènes nouvelles, interprétées par la belle **Musidora, Loulou Hegoburu, Marthe du Guet, Marcelle Netzer, Dufleuve, Traber, Rousseau** et **Marianel. Triomphe de la Princesse Maria, Paulette Rousseau, Delange, R. Guise,** le ballet **Nerey,** etc. En intermède, le célèbre **Delliau,** pour la première fois à Bordeaux. En outre de sa scène comique, **Dufleuve** continuera ses improvisations sur le public. Louer rue Franklin.

Vendredi prochain, **Darius M...,** le vrai, l'inimitable.

Scala-Théâtre

« **Tout à l'air !** » — A partir de vendredi soir, samedi et dimanche, matinée et soirée, scènes nouvelles avec Martin et Mlle Delorme. Mme Dangel, la charmante commère, et M. Angot, élégant compère, mènent la revue au succès.

Alhambra-Jardin d'Eté

Le gros succès de l'Alhambra, actuellement, est du en grande partie à ses merveilleux jardins uniques à Bordeaux et à la fraîcheur idéale qui règne dans tout l'établissement, malgré les plus fortes chaleurs.

Hôpital auxiliaire n° 214 (Gratry)

Voici le programme de la messe du dimanche 16 juin, à onze heures :

1. Entrée, Harmonie Saint-Ferdinand (Dr, Ch. Meilhan); 2. Repentir, Mme G. Boularé (Beethoven); 3. Méditation pour violon, M. André Meilhan (Schumann); 4. Prière à Jeanne d'Arc, Chœurs (Gounod); 5. O Salutaris, Mme G. Boularé (violon, A. Meilhan, et Chœurs) (Rousseau); 6. Andante pour violon, M. André Meilhan (Mendelssohn); 7. Sortie, Harmonie Saint-Ferdinand.

SPECTACLES

VENDREDI 14 JUIN

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Kiki** », avec Spinelly et Raimu.
BOUFFES. — 8 h. 30 : « **A tire d'aile !** » revue.
APOLLO. — 8 h. 30 : « **Véronique** ».
TRIANON. — 8 h. 30 : « **Oh ! la, la !...** » revue.
SCALA. — 8 h. 30 : « **Tout à l'air !** »
ALHAMBRA. — **Cinéma. Skating.**

Alhambra-Cinéma-Skating

Encore une semaine de gros succès pour l'Alhambra avec **LA COMPAGNE DE SA VIE, L'ENFANT DU PECHE,** joué par Mary Mille, et **LE SECRET DU SOUS-MARIN.**

Les Sports à Bordeaux

ATHLÉTISME

Les Championnats de la Côte-d'Argent

Dimanche vont se disputer, sur le terrain du Stade, route du Médoc, les championnats d'athlétisme de la Côte-d'Argent. Le nombre et la valeur des athlètes engagés permettent d'augurer des performances intéressantes, et la lutte des champions des divers Clubs représentés mérite l'empressement du public.

Les éliminatoires commenceront le matin, à neuf heures (entrée, 0 fr. 50), et les finales l'après-midi, à deux heures trente (entrée, 1 fr.).

On lira dans « Sports » les détails de cette journée d'athlétisme.

BOXE

LE GALA DU WONDERLAND AU STADIUM

Lurie contre Mac Closkey

Chacune des rencontres inscrites au magnifique programme du gala qu'offre dimanche 16 juin, à 15 heures, le Wonderland bordelais au Stadium de Bordeaux, 263, boulevard de Talence, au profit de l'Œuvre du Foyer du Soldat, présente un réel intérêt.

Mougrué et Olivar, Lapierre et Max Courteau, Boscq et Basile, vont se disputer avec ardeur la victoire. Mais, plus intéressantes, le Bordelais Franck Roose, qu'un coup dur reçu d'Audouy dès le premier round de son récent match, a privé de ses moyens, veut prouver au public qu'il n'est pas seulement un rude encaisseur; c'est sa chère amie Grace Castaing, dont ce sera la rentrée sur le ring, qu'il va essayer de tenir tête cette fois en 10 rounds.

Et c'est en 15 rounds de 3 minutes que le « clou » du gala va désigner le futur adversaire du célèbre Carpentier.

Albert Lurie, notre champion limbattu, va-t-il poursuivre la série de ses victoires ? Ses partisans affirment qu'il n'a jamais tenu une forme aussi brillante.

De son côté, l'Américain Blink-Mac Closkey est venu, depuis déjà des semaines, se préparer sur place en vue de la grande rencontre. Il a travaillé avec une méthode et une obstination exemplaires, et il affirme lui-même que s'il est battu, ce sera bien sur sa valeur. Mais il ne cache pas son espoir d'avoir l'honneur de rencontrer le champion d'Europe et...

On le voit, ce sera une rude empoignade, et le Stadium, pourtant vaste, sera peut-être encore trop petit pour contenir la foule dimanche.

Il est donc prudent de retenir ses places à l'avance, sans frais, chez M. Garnier, 76, rue Sainte-Catherine.

L'orchestre Poulvelarie prêtera son harmonieux concours à cette grande manifestation pugilistique.

HIPPISME

Concours de chevaux de selle

Un concours pour poulains hongres et pouliches de trois ans, destinés à la remonte, issus d'étalons nationaux approuvés ou autorisés, nés ou élevés dans les départements dépendant des dépôts d'étalons de Villeneuve-sur-Lot (Lot, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne) et de Rodez (Aveyron, Lozère, Tarn, Ardèche), aura lieu à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), le 5 juillet.

Sont seuls admis à concourir, les chevaux qualifiés arabes ou anglo-arabes, c'est-à-dire de pur sang ou de demi-sang, comptant au moins 25 p. 100 de sang arabe.

Une somme de 5,000 fr. est affectée à ce concours et sera distribuée en primes de 500 à 100 fr.

Les engagements seront reçus jusqu'au samedi 22 juin, avant 15 heures. Ils devront être adressés par lettre recommandée à M. Robail, secrétaire adjoint de la Société d'encouragement à l'élevage du cheval de guerre français, 43, rue de Lisbonne, à Paris.

Le montant de l'engagement est fixé à 15 francs par cheval.

Les membres de la Société du cheval de guerre ne paieront que 10 fr. par cheval.

Des engagements supplémentaires à double droit seront acceptés jusqu'au mardi 25 juin, à midi.

« Sports »

Tous les sportsmen vont lire avec intérêt le dernier numéro de « Sports », très complet, comme toujours, et remarquablement présenté. A côté des chroniques hebdomadaires de René Herbert, René Pujol, Hermann Tasta, Jean Poligny, du Semainier, de l'Ailier gauche, et des tuyaux sensationnels du Guetteur, les grandes manifestations sportives qui se dérouleront dimanche ou qui ont eu lieu la semaine dernière sont présentées aux lecteurs avec une compétente autorité.

Le « Poteau du Ring » commente le grand match de boxe, qui va mettre aux prises, le 16 juin, au Stadium, les deux athlètes Lurie et Mac Closkey, et René Gardères, la réunion athlétique des Championnats d'athlétisme qui auront lieu au Stade.

Tout vrai sportif doit lire « Sports », en vente partout.

COMMUNICATIONS

LES SOCIÉTÉS MILITAIRES

ANCIENS DU 9e DE LIGNE. — Tous les anciens militaires du 9e de ligne sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu au bar de l'Athénée, rue des Trois-Conils, 48, le samedi 15 juin, à vingt et une heures. Il y sera traité des questions importantes.

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, r. VITAL-CARLES OUVERT TOUS les JOURS. BROCHURES et RENSEIGN. GRATIS

MESNARD 14, Place Gambetta (angle Porte-Dijeaux) 1re COMMUNIOIN : OBJETS RELIGIEUX

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS du 13 juin

Yves Carouge, 33 ans, boulevard Godard, 214. Jean Laffont, 49 ans, cours Saint-Jean, 182. Philippe Fos, 56 ans, r. Porte-de-la-Monnaie, 33. Cyprien Maury, 83 ans, cours de Bayonne, 248.

Décès militaire

Louis Jibily, 18 ans, 3e groupe d'aviation.

DEUIL Immédiat : ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Téléph. 1018

CONVOI FUNÈBRE Mme Louis Carlat, Mme veuve Blancq-Cazaux, Mme Charles Claverie, née Carlat, et M. Charles Claverie, M. Maurice Claverie (au front), Mme veuve Carlat et ses enfants, les familles Fortassin, Noguès, Duhamel, Wagner et Lacrampe prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Louis CARLAT,
Capitaine au cabotage,

leur époux, gendre, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé des suites de maladie contractée au front.

Les obsèques auront lieu le **samedi 15 juin,** à huit heures, à la chapelle de l'hôpital Saint-André. Réunion à sept heures et demie, rue Jean-Burguet.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Pessac.

CONVOI FUNÈBRE M. Marcelin Brousse, M. et Mme Léon Brousse et leurs enfants, Mme veuve Mignos et ses enfants, Mme veuve Allemant et ses enfants, Mme veuve Hausteins (de Gradignan), Mme veuve Villetorte et ses enfants, M. R. Lartigue (au front), les familles Elie, Antoine, Peyneaud, Lafon et Cazeau ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Ferdinand HOSTEINS,

leur fille, nièce, cousine et amie, et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le samedi 15 courant, en l'église de Caudéjan.

On se réunira à la mairie à huit heures, d'où le convoi partira à huit heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Marcel Laffont et ses enfants, Mme veuve Lesbordes, M. et Mme J. Lesbordes et leur fille, les familles Laporte, Lamarthonie, Lataste, Bénetier, Besson, Moreau, Raban, Poustis et Marty prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. J.-B. Marcel LAFFONT,

leur époux, père, gendre, beau-frère, cousin et ami, qui auront lieu le **samedi 15 juin,** en l'église Sainte-Croix.

On se réunira à la maison mortuaire, 182, cours Saint-Jean, à huit heures un quart, d'où le convoi partira à huit heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Emile Baudouin et leur fille, M. et Mme Max Boyer et leurs filles, M. et Mme Jules Moncamy et leur fille; les familles Cruon, Dufau, Bo